

Le Mag



L'INTERCOMMUNALITÉ APRÈS 10 ANS DE MANDAT



Retour en images sur les actions de la CCMV



8 février : inauguration de la crèche de Saint-Nizier-du-Moucherotte rénovée entièrement



29 mars : sortie théâtre d'improvisation pour l'accueil de loisirs Activ'ados



25 février : les jeunes du Plateau construisent une cabane à oiseaux



Du 26 février au 4 mars : le festival Jeunes Bobines bat son plein à Lans-en-Vercors



Du 22 au 26 janvier : la 47^{ème} Foulée blanche s'est déroulée dans de belles conditions hivernales à Autrans



3 avril : journée pédagogique pour les professionnels des crèches du Plateau du Vercors sur le thème « Prendre soin des enfants et de leurs familles, tout en prenant soin de soi »



2 janvier : projection du film « Au-delà des Cimes » et temps d'échange avec le snowboarder professionnel Ludovic Guillot-Diat



Franck Girard

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte

Dix ans déjà et l'heure du bilan

Chers habitantes et habitants du Vercors,

À l'aube des échéances électorales de 2026, je m'adresse à vous pour la dernière fois en tant que Président de la Communauté de communes du massif du Vercors et maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte.

Après 31 ans de mandat, dont 10 en tant que Président et 25 en tant que maire, le temps est venu pour moi de laisser place à d'autres énergies, qui prendront le relais j'en suis convaincu, avec les mêmes passions, enthousiasme et détermination pour ce territoire que nous chérissons tant.

J'ai conscience de l'immense honneur qui m'a été fait en me confiant ces responsabilités, succédant à Jean Faure et à Pierre Buisson. Non sans émotion, je me dois donc, de vous rendre compte de ces 10 années écoulées.

En 2020, l'équipe actuelle d'élus communautaires avait endossé ce devoir avec humilité et ténacité. Notre objectif était clair : faire avancer le territoire, améliorer le quotidien de chacun et construire ensemble un avenir à la hauteur de nos ambitions. Ce chemin, parfois parsemé d'embûches, nous l'avons parcouru ensemble, en portant vos idées.

Lorsque j'ai pris mes fonctions il y a 10 ans, j'avais la conviction profonde que le territoire avait un formidable potentiel à révéler.

Aujourd'hui, je suis fier de constater que collectivement, nous avons pu conduire une politique qui l'a fait murir, l'a rendu plus solidaire, plus innovant et plus proche de vos attentes.

Fruit d'un travail collectif, souvent exigeant et toujours guidé par l'intérêt général, de nombreux défis ont été relevés : qu'ils soient économiques, urbanistiques, en lien avec la transition écologique, la mobilité, la culture, ou le service à la population...

En toute sincérité, je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des élus communautaires et municipaux avec lesquels j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler, les agents de la collectivité pour leur professionnalisme et leur dévouement, ainsi que les partenaires institutionnels et locaux pour leur confiance.

Mars 2026 laissera place à une nouvelle équipe. Je resterai le fervent soutien de notre communauté de communes et continuerai à être attentif à ses avancées. L'habitant que je suis demeurera soucieux de prendre chaque matin le pouls de son territoire.

À tous les élus, les agents, les bénévoles, les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre, aux partenaires et bien sûr, à vous, citoyens engagés, du fond du cœur, **UN GRAND MERCI.**

Bien à vous tous.

Sommaire



4

INTERCOMMUNALITÉ

- Bilan après 10 ans de mandat
- Un budget contraint, mais maîtrisé

8

EAU ET ASSAINISSEMENT

Tout savoir sur les travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

10

TERRITOIRE

Le déploiement de la fibre bouclé d'ici fin 2025

11

VIE LOCALE

Forum intercommunal des associations

12

TOURISME

Le Vercors, terre d'événements et d'énergie collective

14

ENFANCE JEUNESSE

Jouer, créer, partager : la ludothèque Jeux m'amuse tisse du lien

15

COUPS DE CŒUR

16

EN BREF & INFOS PRATIQUES

Magazine d'information édité par : la Communauté de communes du massif du Vercors • www.vercors.org • **Contact :** service communication 04 56 00 56 33 • N° ISSN 2970-1597 • Dépôt légal juin 2025 • **Directeur de la publication :** Franck Girard • **Comité éditorial :** Philippe Baranger, Anne-Laure Biston, Camille Ducastel, Marie Filotti et les services de la CCMV • **Crédits photos :** Anne-Laure Biston, Camille Ducastel, Fossette - Audrey Langlois, Freepik, Focus Outdoor, Judicaël Rey, Marina Wagon pour le SYMBHI • **Conception, mise en page :** agencereciproque.fr • **Impression :** Manufacture des Deux-Ponts • Tiré à 5 800 exemplaires • Distribué par La Poste • Impression sur papier 100 % recyclé Nautilus Classic • **Photo de couverture :** L'équipe du bureau communautaire © Camille Ducastel

L'intercommunalité

après 10 ans de mandat



L'équipe du bureau communautaire

Président de la Communauté de communes du massif Vercors (CCMV) depuis 2016, Franck Girard revient sur 10 années au service du territoire. À la faveur des élections municipales de mars 2026, l'équipe communautaire, élue en 2020, sera renouvelée. L'opportunité de retracer le rôle déterminant de la CCMV dans le quotidien des citoyens.

INTERVIEW AVEC *Franck Girard*, Président de la CCMV

TROIS PRÉSIDENTS SE SONT SUCCÉDÉ À LA CCMV, PEUT-ON PARLER DE CONTINUITÉ DANS LA STRATÉGIE IMPULSÉE DEPUIS SA CRÉATION ?

Franck Girard : En 2001, la CCMV était une modeste structure de moins de dix agents. Au fil du temps, elle s'est métamorphosée pour devenir cette imposante Maison de l'intercommunalité, inaugurée en 2012 et intégrant une centaine d'agents. C'est dire à quel point les lois de décentralisation ont pesé sur l'évolution du territoire, imposant à la collectivité de nombreux transferts de compétences, dont la dernière en date, relative à l'eau et à l'assainissement. Forts de ce constat, trois présidents s'y sont succédé avec la même volonté de s'inscrire dans un développement harmonieux et durable du territoire, préservant sans relâche l'ADN de chaque commune. À cet égard, notre mandat s'inscrit bien dans la continuité de ceux de Jean Faure (2001-2008), puis de Pierre Buisson (2008-2015).

Y-A-T-IL DES ACTES FONDATEURS DANS L'ACTION INTERCOMMUNALE ?

Citons notamment l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et de son volet Habitat (PLUi-H), voté en

2020, à l'unanimité. Avec l'instauration des transferts de compétence, nous étions dès 2014 le premier territoire du département à entamer ce chantier autour des grands enjeux urbanistiques à l'échelle intercommunale. Il s'agissait de faire des choix cruciaux et d'anticiper leurs répercussions démographiques, économiques, sociales et culturelles dans nos communes. Complexe et engageant, ce travail a permis d'harmoniser la vision territoriale de chaque maire et de l'inscrire, tel un dénominateur commun pour les 15 années à venir, dans un unique document.

QUE RETENIR DES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES DANS LE CADRE DES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CCMV ?

Au regard de leur étendue, il est impossible d'être exhaustif. Néanmoins, chaque action qui a laissé une empreinte durable sur le territoire a toujours été votée à l'unanimité. Nous avons su insuffler une dynamique économique locale forte et pérenne, notamment à travers l'instauration de dispositifs d'accompagnement et de financement pour les porteurs de projets et les entrepreneurs locaux.

8 TRANSFERTS DE COMPÉTENCES EN 10 ANS

- **2015**
Télécommunication (fibre)
- **2016**
Gestion des ZAE / Politique locale du commerce / Petite enfance, crèches
- **2017**
Promotion du tourisme (création d'Offices de tourisme...)
- **2018**
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- **2021**
Organisation de la mobilité
- **2024**
Eau potable et assainissement

Citons l'aménagement de la Zone d'activité économique (ZAE) de Jaume à partir de 2017 à Lans-en-Vercors qui a accueilli deux entreprises phares, porteuses de l'identité montagnarde du territoire. Dans ce même esprit, la modification n°2 du PLUi-H votée en 2025, a permis de réserver sur Villard-de-Lans 2,5 hectares à l'activité de production artisanale. Côté agriculture, la validation de la stratégie agricole 2024-2029 témoigne là aussi de cet attachement fort à nos racines.

QUELLES AUTRES MESURES ONT PERMIS DE RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS DU TERRITOIRE ET À SES ÉVOLUTIONS ?

Face à l'attractivité du Vercors et à une pression foncière accrue, nous avons engagé dès 2023 la modification n°1 du PLUi-H qui impose aujourd'hui une proportion de 25 % de logement en accession sociale dans chaque programme immobilier. Cet acte marque notre volonté de soutenir l'installation durable des familles sur le territoire. Dans le cadre de notre compétence enfance jeunesse et vie locale, nos missions accompagnent et favorisent le bien-vivre des familles à travers une mise en lien enrichissante des acteurs éducatifs, une cohérence et une équité des actions sur le territoire. Concernant la mobilité, de nombreuses actions alternatives à la voiture solo ont été mises en place, à travers le lancement de la ligne M'covoit Lignes+, l'instauration de navettes depuis Valence TGV pour la mobilité touristique hivernale.

Le développement des pistes cyclables fait aussi l'objet d'études prometteuses.

LA PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS EST AU CŒUR DE VOS ACTIONS, À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS DE 2026, QUE PENSEZ-VOUS DU MODE DE SCRUTIN INTERCOMMUNAL ?

La place du citoyen dans le débat démocratique et dans le choix de ses élus intercommunaux est certainement à repenser. Un scrutin direct, plutôt que par "fléchage" comme aujourd'hui, impliquerait une campagne distincte avec des candidats élus par les habitants sur la base d'un programme pour le territoire. À l'avenir et dans un contexte fragilisé de l'échelon communal, il sera de plus en plus nécessaire d'impliquer davantage les citoyens.

COMMENT VOYEZ-VOUS LA TRANSITION APRÈS 2026 ?

Sur ce territoire de 12 000 habitants, nous pourrions vivre en autarcie tellement la diversification de nos services est riche. Pour conserver cet équilibre, qui s'appuie sur notre attractivité économique et touristique, nous avons lancé une étude qui livrera d'ici 2026 un état des lieux visant à mieux définir nos enjeux pour le territoire, dans un contexte de transition environnementale et d'évolution plus urbaine de la population. Libres aux futurs élus de s'en emparer s'ils le souhaitent.

Enfin, rappelons que dans le département, notre intercommunalité est celle qui porte le plus grand nombre d'événements. Leur rayonnement et leurs retombées économiques sont indéniables. Ils sont une force motrice pour l'ensemble du territoire.

Quelques étapes marquantes

2015

- Création Médiathèque intercommunale et mise en réseau des 5 bibliothèques

2016

- Commercialisation de terrains sur la ZAE Geymonds, Jaume...
- Intercommunalisation de la crèche La Maison des Oursons à Villard-de-Lans

2017

- Convention avec le Département pour déployer la fibre sur tout le territoire

2018

- Méaudre et Villard-de-Lans reliés par la ViaVercors
- Extension de la coopérative Vercors Lait
- Mise en place du Nordic Pass Vercors 4 saisons

2019

- Financement logements sociaux 25 000 € Le Green Field à Villard-de-Lans et 10 500 € Le Léopold à Lans-en-Vercors

- Rénovation énergétique du Télespace
- Création du nouveau centre de transfert des déchets

2020

- Approbation du PLUi-H
- Covid-19 : 520 000 € de soutien de la part de la CCMV
 - Dégrèvement fiscal des 2/3 de la CFE*
 - Réduction de la redevance ordures ménagères
 - Soutien aux entreprises, commerçants et associations

2021

- Autorité organisatrice de la mobilité locale, Agence Cars Région et bus France Services.
- Intercommunalisation de la crèche Les 3 Pommes à Corrençon-en-Vercors
- Approbation du schéma directeur assainissement
- Reprise en régie de la collecte des déchets

2023

- Nouvelle charte forestière territoriale 2023-2027
- Lancement du 1^{er} Forum intercommunal des associations
- PLUi-H : opérations de logements à partir de 5 lots ou 500 m² doivent comprendre 20 % de logements en accession sociale

2024

- Transfert des compétences eau potable et assainissement et reprise en régie de la facturation
- Création de la matériauthèque à Villard-de-Lans

2025

- Rénovation de la crèche Buissonnière à Saint-Nizier-du-Moucherotte

2015 - 2025

- Soutien événements dont Challenge Vercors, EuroNordicWalk, Vercors Music Festival, Ultra Trail du Vercors, Vercors Bike Expériences, 1^{er} Marathon du Vercors

Un budget contraint, mais maîtrisé

Le 28 mars dernier, les élus du Conseil communautaire ont voté le budget 2025. Celui-ci, qui s'élève à 38 M€*, revêt une nouvelle dimension depuis la prise des compétences eau potable et assainissement en 2024 (15 M€). Il permet de financer les nombreux services pour le quotidien des habitants et également des projets d'investissement structurants pour le territoire.

Le vote du budget est un acte majeur qui permet de donner une perspective à la collectivité pour l'année en cours, afin de mener les différentes missions dont elle a la charge. Que ce soit en termes de mobilité, de gestion de l'eau, de gestion des déchets, d'accueil en crèche et de maintien des activités économiques, de promotion touristique, les actions conduites par la communauté de communes sont riches et concrètes.

Comme pour l'ensemble des collectivités, la baisse régulière du soutien financier de l'État, concomitante à l'inflation, fragilisent depuis plusieurs années l'équilibre du budget de l'intercommunalité. Pour le maintenir à l'équilibre, les élus ont dû prioriser les actions et également rechercher des économies à hauteur de 60 000 € dans les différents services. Ces engagements, année après année, permettent de maîtriser l'évolution du produit fiscal.

Pour sécuriser ce budget et retrouver progressivement une capacité d'autofinancement solide, les élus ont malgré tout été contraints d'augmenter de 3 % les taux fixant la taxe d'habitation et les taxes foncières (voir encart page de droite).



Travaux de reprise du réseau d'eau potable et extension du réseau d'eaux pluviales à Lans-en-Vercors

*Tous budgets confondus

DES ACTIONS STRUCTURANTES AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

- **Eau et assainissement** : travaux d'envergure pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement > Impasse du Camp-d'Ambel et à la Balmette à Villard-de-Lans, Route du Mas à Lans-en-Vercors, Les traverses à Corrençon-en-Vercors et travaux au captage des Arcelles à Saint-Nizier-du-Moucherotte (voir l'article p.8).
Consolidation du service de facturation au plus près des habitants : deux agents accueillent et renseignent tous les matins les usagers (7 000 abonnés sont concernés par ce service).
- **Très Haut Débit** : en 8 ans, 1,6 M€ investis par la CCMV pour le déploiement de la fibre optique qui va se finaliser courant 2025.
- **Déchets** : installation de 20 composteurs gratuits dédiés aux habitants et professionnels des centres-bourgs.
- **Économie** : fin des études pour déposer un permis d'aménager sur une parcelle 7 700 m² et continuer l'aménagement de la zone d'activité des Geymonds, à Villard-de-Lans.
- **Aménagement** : modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal qui va permettre un agrandissement de la maison de retraite La Revola, favoriser la création d'activités économiques et préserver davantage de terrains agricoles et naturels.
- **Tourisme** : structuration de l'offre outdoor avec l'aménagement et l'entretien d'un réseau de pistes vélo du territoire (ViaVercors, gravel, VTT enduro).
- **Mobilité** : extension de la ligne de covoiturage M covoit' Lignes+ jusqu'à Villard-de-Lans et mise en service de 12 places de consignes à vélo à Villard-de-Lans et Lans-en-Vercors.
- **Transition énergétique** : la CCMV devient "Espace Conseil France Rénov" avec un agent en charge de l'accompagnement des particuliers, des professionnels et des collectivités.
- **Vie locale – médiathèque** : création d'un service de portage à domicile de documents pour les personnes à mobilité réduite.

Répartition du budget

prévisionnel de fonctionnement et d'investissement 2025

pour 100 € dépensés



SOUTIEN À LA VIE LOCALE

TOTAL SUBVENTIONS

AUX ASSOCIATIONS :

1 550 578 €

Santé et social	: 34 100 €
Culture, sport et vivre ensemble	: 187 472 €
Économie et tourisme	: 961 189 €
Événementiel	: 177 455 €
Crèches associatives	: 190 362 €



TAUX INTERCOMMUNAUX POUR LES IMPÔTS

Taxe habitation : **5,37 %** (5,21 % en 2024)

Taxe foncier bâti : **6,78 %** (6,58 % en 2024)

Taxe foncier non bâti : **13,84 %** (13,44 % en 2024)

Contribution foncière des entreprises : **29,85 %**
(identique depuis 2015)

Tout savoir sur les travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

Dans une dynamique d'amélioration de la qualité de l'eau potable et de l'assainissement pour les usagers au quotidien, ces 4 chantiers majeurs pour l'année 2025 sont le top départ d'une vaste campagne de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur tout le territoire.

CORRENÇON-EN-VERCORS

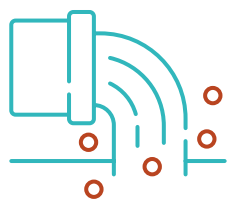
Depuis la Résidence Quatre saisons jusqu'aux Traverses

Objectifs : Renouvellement du réseau d'eaux usées pour améliorer l'écoulement des effluents et mettre en conformité le secteur en surveillant les déversements. En milieu naturel : Suppression des déversoirs d'orage et création d'un nouveau dispositif de surveillance.

Dates : juillet à septembre

Montant travaux : 242 000 € HT

Infos circulation : soyez vigilants, circulation importante d'engins de chantier dans cette zone.



VILLARD-DE-LANS

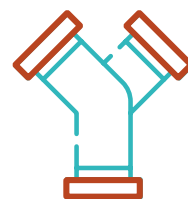
Carrefour giratoire de la Balmette et hameau de Font de la Maie

Objectifs : renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec mise en conformité de la défense incendie. Suppression des eaux claires* du réseau d'assainissement en créant un réseau d'eaux pluviales séparé.

Dates : mai à juillet pour le réseau septembre pour la voirie (Département)

Montant travaux : 700 000 € HT

Infos circulation : travaux en demi-chaussée avec alternat.



*eaux claires : eaux d'origine naturelle (eaux de source, de nappes, pluviales, issues de la fonte de la neige), non polluées, qui rejoignent et saturent le réseau d'eaux usées non destiné à les prendre en compte.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'EAU PRÉVUS PROCHAINEMENT

Des études portées par le SYMBHI* sont en cours pour la restauration de La Bourne, à **Lans-en-Vercors** (environ 1 km) et sur le Méaudret, à **Autrans-Méaudre en Vercors** (environ 5 km).

Objectifs : restructurer les cours d'eau pour améliorer la qualité de vie aquatique, réaliser des plantations, aménager les berges, améliorer l'écoulement de l'eau.

- **2026** : travaux côté Bourne
- **2027 - 2029** : travaux côté Méaudret, avec en parallèle, des travaux sur les réseaux eau potable et eaux usées

€ **Montant travaux** : 1 000 000 € HT

*SYMBHI : Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

PLONGÉE AU CŒUR DU TROU QUI SOUFFLE

Le Trou qui Souffle est la principale ressource en eau potable de la commune d'**Autrans-Méaudre en Vercors**. L'intercommunalité a repris l'étude initiée par la commune, permettant de connaître la ressource en eau disponible du Trou qui Souffle.

Le principe : plusieurs plongées à 315 mètres sous terre pour poser des capteurs et suivre l'évolution de la ressource durant un an.

Pendant les plongées, débutées en janvier 2025, le pompage de l'eau potable est arrêté : il est alors demandé aux habitants de modérer leur consommation d'eau pendant ces interventions. D'autres investigations auront lieu dans l'année. Le rendu de cette étude, prévu pour le printemps 2026, permettra de définir les futures actions à mener pour renforcer l'approvisionnement de la commune en eau potable.

€ **Montant** : 60 000 € HT

Financements : Agence de l'eau (50%) et Département (20%)

LANS-EN-VERCORS

Route du Mas

Objectifs : renouvellement du réseau d'eau potable et extension du réseau d'eaux usées. Amélioration de la défense incendie.

Dates : mai à octobre

€ **Montant travaux** : 500 000 € HT

Infos circulation : route fermée de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 en semaine. Le week-end, accès uniquement pour les riverains.

VILLARD-DE-LANS

Impasse du Camp-d'Ambel

Objectifs : renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable, amélioration de la défense incendie, suppression des eaux claires* du réseau d'eaux usées en créant un réseau d'eaux pluviales séparé.

Dates : mai à juillet pour le réseau • septembre pour la voirie (commune de Villard-de-Lans)

€ **Montant travaux** : 242 000 € HT

Infos circulation : création d'une piste d'accès par la rue de la Chapelle : accès soit par la rue de la Chapelle ou l'avenue du Général de Gaulle pour desservir les riverains, commerces et pharmacie du Parc. Le chantier se déplace au fur et à mesure de son avancée.

Le déploiement de la fibre bouclé d'ici fin 2025

Afin d'accompagner l'évolution numérique, la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV) conduit depuis 2017 un vaste programme de déploiement de la fibre optique sur son territoire. Fin 2025, l'ensemble du Vercors 4 Montagnes aura accès au Très haut débit (THD).



LE POINT SUR CE DOSSIER QUI S'ACHÈVE, AVEC

Stéphane Falco, Vice-Président en charge de la thématique.

OÙ EN EST-ON DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Stéphane FALCO : Pour rappel, dans le cadre de son Plan France Très Haut Débit amorcé en 2008, le Gouvernement avait annoncé en 2020 la généralisation de la fibre optique en France d'ici 2025, confiant aux Départements le déploiement du réseau THD. Sur notre territoire, la mise en application de ce programme s'est concrétisée par un contrat entre le Département et la CCMV, qui y a consacré une enveloppe de 1,6 M€, échelonnée sur huit ans. À ce jour, sur un volume global de 16 800 prises à installer pour couvrir le territoire, 14 000 ont déjà été posées (84 %), avec un objectif de déploiement complet d'ici fin 2025. 2 000 clients sont d'ores et déjà raccordés, soit un taux d'environ 15 %.

CELA PRÉFIGURE-T-IL L'ARRÊT DÉFINITIF DE L'ADSL ?

En effet, la fibre optique est ainsi devenue l'infrastructure de

référence en France.

D'ici 2030, le réseau cuivre disparaîtra complètement au profit de la fibre. Cet arrêt progressif signifie qu'au regard de cette échéance, les foyers qui ne seront pas raccordés à la fibre n'auront plus accès au téléphone fixe et à internet.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU TRÈS HAUT DÉBIT POUR LE TERRITOIRE ?

En milieu montagnard, parfois impacté par des zones blanches, l'absence du Très Haut Débit est un frein au développement économique. Avec des usages en plein essor, comme le télétravail, nombre d'entreprises attirées par l'attractivité de notre territoire restaient dans l'attente de ce déploiement. La fibre favorise le développement des usages numériques, tant dans les domaines économique, social, que ceux de la santé, de l'autonomie, de l'éducation, de la mobilité, du développement durable ou encore

de l'accessibilité aux services publics.

La généralisation du réseau internet via la fibre et la vitesse de connexion induite sont un levier majeur pour l'innovation.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR ÊTRE RACCORDÉS ?

Pour les résidents en immeuble, l'exploitant local Isère Fibre pose les boîtiers jusqu'aux paliers, puis chaque occupant de logement contacte l'opérateur de son choix pour un abonnement. En maison individuelle, Isère Fibre installe le boîtier en limite de propriété et pour le raccordement, le propriétaire contacte l'opérateur de son choix. Dans le cas d'une nouvelle construction, le promoteur doit contacter l'opérateur d'immeuble (voir rubrique liens utiles) pour déclarer son programme.

Enfin, les professionnels peuvent se rapprocher de leur opérateur pour une offre adaptée à leurs besoins.

Liens utiles

- **Nouvelle construction :** www.iserefibre.fr : choisir « déclarer une nouvelle construction »
- **Logement existant :** www.iserefibre.fr : choisir « test d'éligibilité » pour vérifier qu'un abonnement fibre est possible

FORUM DES ASSOCIATIONS

INTERCOMMUNAL

SALLE DES FÊTES

Saint-Nizier-du-Moucherotte

**30
août
2025
9h-13h**

Le Vercors, terre d'événements et d'énergie collective

Dans le Vercors, les événements ne sont pas de simples rendez-vous : ils sont le reflet d'un territoire vivant, engagé et créatif. Tout au long de l'année — et plus encore à la belle saison — les collectivités, les associations, les bénévoles et les habitants se mobilisent pour faire vibrer le territoire au rythme de manifestations sportives, culturelles et festives.

Grâce à cette dynamique collective, le Vercors s'affirme comme une véritable terre d'événementiel, où chaque initiative valorise le territoire, renforce le lien social, soutient l'économie locale en attirant des publics venus de tous horizons. Mais le Vercors ne se contente pas d'accueillir les événements : il leur donne du sens, une âme et un ancrage fort. Que vous soyez participant, bénévole ou simple spectateur, vous êtes tous invités à prendre part à cette belle aventure ! Focus sur deux d'entre eux soutenus par la CCMV.



LE MARATHON DU VERCORS : L'ÉVÉNEMENT RUNNING INÉDIT

Les 28 et 29 juin prochains aura lieu le **Marathon du Vercors**, le premier sur route en Europe qui se tient à plus de 1 000 mètres d'altitude, proposant aux coureurs une expérience estivale exceptionnelle.



Le Marathon (42,175 km) reliera les villages de Villard-de-Lans, Autrans-Méaudre en Vercors et Lans-en-Vercors et offrira aux sportifs un parcours panoramique et principalement asphalté avec un passage par le col de la Croix-Perrin, culminant à 1 218 mètres d'altitude. Un 20 km et un 10 km en boucle sont également proposés au départ de Villard-de-Lans et emprunteront la vieille route historique et bucolique, jusqu'à Lans-en-Vercors pour le 20 km, avec un retour identique au marathon, en passant par la ViaVercors.

Des randonnées gourmandes et sportives sont également au programme le dimanche au départ de Corrençon-en-Vercors et d'Autrans-Méaudre-en-Vercors.

En période estivale, les marathons sur route se font rares en raison des fortes chaleurs. Le territoire répond à cette contrainte avec un cadre en altitude, naturel et préservé, garantissant une course sous un climat tempéré.

Cela faisait plus de 20 ans qu'un marathon n'avait pas été organisé dans, ou autour de Grenoble. Le Marathon du Vercors a l'ambition de devenir un événement incontournable dans le calendrier estival des courses sur route.

➤ Les inscriptions sont ouvertes sur : www.marathonvercors.com



DEVENEZ BÉNÉVOLE !

L'organisation recrute des bénévoles pour le 28 et le 29 juin, engagez-vous dans le staff d'organisation pour vivre la course de l'intérieur et profiter d'une ambiance exceptionnelle : marathonvercors.com rubrique « Bénévole » ou en scannant le QR code ci-contre.



VERCORS BIKE EXPERIENCES : LE NOUVEL ÉVÉNEMENT VTT DU TERRITOIRE

Les 7 et 8 juin derniers, petits et grands, débutants ou experts, ont pu découvrir une programmation riche : randonnées VTT, boucles gravel, animations pour enfants, show et initiation VTT trial... Le tout dans une ambiance conviviale et festive.

L'événement a aussi permis de valoriser les itinéraires VTT du Vercors et de renforcer l'image du territoire comme destination vélo.

Une charte pour un événementiel durable dans le Vercors

Organiser des événements, oui... mais pas à n'importe quel prix ! Pour préserver les paysages, limiter notre impact et faire de chaque manifestation un moment responsable, le territoire du Vercors s'est engagé dans une démarche ambitieuse : **une charte pour un événementiel durable**.

Cette charte encourage les organisateurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus inclusives. Elle repose sur plusieurs principes clés :

- **Réduction des déchets** : moins de plastique, plus de réutilisable et de tri.
- **Mobilité douce** : incitation au covoiturage, navettes, parkings vélos.
- **Valorisation des produits locaux** : circuits courts, restauration responsable.
- **Respect des espaces naturels** : balisage adapté, sensibilisation du public.
- **Accessibilité et inclusion** : des événements pensés pour toutes et tous.

Un événement durable, c'est un événement qui a du sens, pour aujourd'hui et pour demain.

➤ Pour consulter la charte, RDV sur : www.vercors.org/fr/entreprises/transition-ecologique/evenementiel



Jouer, créer, partager : la ludothèque Jeux m'amuse tisse du lien

Depuis 2006, la ludothèque intercommunale Jeux m'amuse sillonne le territoire à la rencontre de tous les publics pour proposer des séances d'animations et de découvertes de jeux.

Un programme régulier (consultable sur le site vercors.org) est proposé chaque saison, auquel s'ajoutent des séances spéciales coorganisées avec de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs.

La ludothèque s'inscrit comme offre de service dans de nombreux volets : parentalité, jeunesse, enfance, petite enfance, intergénérationnel.

Identifiée comme un service ressource à part entière, elle dispense conseils et formations aux partenaires sur des thématiques variées du jeu, ses bienfaits, ses différentes pratiques et leurs accompagnements. Elle travaille en partenariat avec de nombreux acteurs éducatifs et médico-sociaux du territoire pour toucher tous les publics et permettre ainsi de favoriser les échanges entre structures et publics différents.

PASSER UN MOMENT CONVIVIAL

Lydie, Pierre-Antoine et Frédérique assurent le bon fonctionnement du service. Ils vous accueillent chaleureusement pour vous offrir l'opportunité de passer un moment convivial avec vos enfants, vos amis ou vos publics, autour de jeux et d'ateliers créatifs.

Depuis 2018, la ludothèque coordonne la fête du Jeu intercommunale. La dernière édition organisée autour des valeurs de l'inclusion et de l'intergénérationnel a accueilli plus de 600 joueurs !

Au-delà d'un événement territorial fédérateur, ce dernier a semé des graines et cette année 2025 a vu naître plusieurs temps de rencontres ludiques inclusives.

SÉANCES GRAINES D'ÉVEIL : UN MOMENT RÉCRÉATIF POUR LES 0-3 ANS ACCOMPAGNÉS DE LEUR FAMILLE



Dès sa création, la ludothèque a répondu aux besoins des familles de se rencontrer et d'échanger sur les questions de parentalité autour de ce formidable facilitateur de lien social qu'est le jeu. C'est ainsi que les séances Graines d'éveil ont vu le jour !

Ces séances, qui se déroulent dans des lieux adaptés et agréables, accueillent les tout-petits accompagnés d'un membre de la famille. Les années se suivent, les ateliers ne se ressemblent jamais vraiment, mais laissent toujours de joyeux souvenirs et anecdotes. Venez créer les vôtres !

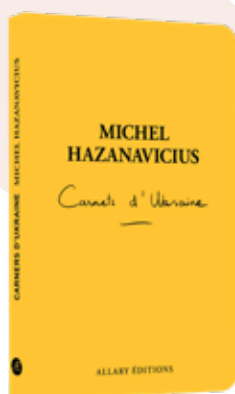
- **Les jeudis matin de 9h30 à 11h, à Villard-de-Lans**
Salle Colin-Maillard à la Maison des Oursons.
- **Les vendredis matin de 9h30 à 11h, à Lans-en-Vercors**
Salle du Relais petite enfance au sein de la crèche Les 3 p'tits tours.

Les coups de cœur de la médiathèque

CARNETS D'UKRAINE,

un documentaire de Michel Hazanavicius, Allary éditions • 2025

Michel Hazanavicius, cinéaste français, endosse le rôle de reporter de guerre en Ukraine. Il dessine de nombreux portraits de civils devenus combattants, et relate leurs échanges avec humilité.



MITSUO T1, une BD ado-adulte de Jérôme Hamon et Gijé, éd. Le Lombard • 2024

À 8 ans, Sacha vit dans son monde, celui de Mitsuo, un explorateur intergalactique à la recherche de la planète Neolia. Neuro-atypique, il doit aller dans un centre spécialisé. Sa mère refuse et décide de l'emmener loin. Là-bas, peut-être trouveront-ils Neolia ensemble...



TRAVERSER LES MONTAGNES ET VENIR NAÎTRE ICI,

un roman de Marie Pavlenko, éd. Les Escales • 2024

Astrid, brisée par la vie, part s'isoler dans le Mercantour. Son chemin croise celui de Soraya, jeune migrante syrienne qui a vécu l'horreur de l'exil. Dans cette montagne, tantôt hostile, tantôt rassurante, elles vont apprendre à se reconstruire...



➤ Pour retrouver tous les coups de cœur des bibliothécaires du réseau : reseaumediathèques.vercors.org

Les coups de cœur de la ludothèque

L'équipe de la ludothèque Jeux m'amuse a sélectionné pour vous quelques nouvelles pépites ludiques :

CUBES SENSORIELS

À partir de 1 an

Chaque cube possède une fonctionnalité différente pour stimuler les sens du tout petit : grelot, kaléidoscope, bruitage, hochet, miroir.



ET PUIS VOILÀ !

À partir de 5 ans, 2 à 4 joueurs, environ 20 min

Partez à l'aventure et racontez votre histoire ! Jeu de plateau et d'expression, parcourez le plateau, récoltez des jetons qui vous permettront de stimuler votre imagination et d'inventer une histoire pleine de découverte et de rebondissements.



FOR A CROWN

À partir de 8 ans, 3 à 8 joueurs, de 20 à 40 min

En guerre depuis toujours, vos familles ont décidé qu'il était temps de se réunir en un unique royaume. Recrutez des mercenaires pour asseoir votre prestige en augmentant les effets qui perturberont les stratégies de vos adversaires. À la fin de la partie, le joueur le plus riche sera couronné et dirigera le royaume !



LA FÊTE DU BLEU S'INSTALLERA À AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS



Le 27 et le 28 juillet prochains, Méaudre sera le cœur battant du Vercors. Le village accueillera la 23^{ème} édition de la Fête du Bleu, un rendez-vous incontournable qui célèbre le Bleu du Vercors-Sassenage et tout le patrimoine vivant de notre massif.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Cette année, la Communauté de communes du massif du Vercors a acheté des pièges sélectifs à frelons au syndicat apicole dauphinois. Ils ont été répartis dans les 6 communes et distribués aux apiculteurs. Elle renouvelle également le financement, aux côtés du Département de l'Isère, de la prise en charge des nids de frelons par des prestataires agréés.

➤ **Plus d'informations sur :** vercors.org section agriculture.



GARDE RURAL

Suite à l'expérimentation menée l'été dernier, les élus de la CCMV et des communes, ont souhaité créer un poste de garde rural qui assurera une présence sur le territoire toute l'année. Il aura pour principale mission d'accompagner la bonne cohabitation de toutes les pratiques, qu'elles soient économiques ou récréatives, de faire respecter les règles de sécurité (feux, stationnement...) dans les espaces naturels du territoire.



Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes du massif du Vercors 04 76 95 08 96 cc-massifduvercors@vercors.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Infos pratiques

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Accueil : 04 76 95 08 96

19, chemin de la Croix Margot, 38 250 Villard-de-Lans

Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h

Vendredi : 9h-12h/14h-16h

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

www.vercors.org • cc-massifduvercors@vercors.org

Pour les entreprises : www.vercors.org/entreprises

Service eau et assainissement :

Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 62 00

Service redevance ordures ménagères :

Permanence physique mardi et jeudi 9h-12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 50 75

Accueil de loisirs Activ'ados :

Permanences physiques aux mêmes horaires que la Maison de l'intercommunalité pour les familles (pré-inscriptions, inscriptions) • 04 56 00 56 36

AGENCE CARS RÉGION

Création et renouvellement de la carte Oûra (sauf les cartes scolaires), achat de titres de transport
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h/14h-17h

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Sans RDV le mardi de 13h30 à 16h30

www.maison-emploi-entreprise.fr

LA MISSION LOCALE ISÈRE-DRAC-VERCORS

Permanences sur RDV pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans • www.missions-locales.org

ESPACE BIATHLON SKI ROUE

À Corrençon-en-Vercors : 06 86 93 71 48

www.vercors.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LANS-EN-VERCORS

04 76 94 32 31

www.reseaumediathèques.vercors.org

Mardi et vendredi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h,

14h-19h • Samedi : 10h-12h/16h-19h

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE JEUX M'AMUSE

La ludothèque vous propose des animations à travers le jeu de 0 à 99 ans.

06 33 91 20 73 • www.vercors.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Lundi 13h30-15h au 06 30 90 22 15

Mercredi 9h-10h • Vendredi 11h-12h30 au 06 02 47 16 48

CRÈCHES

• **La Maison des Oursons :** 04 76 50 96 74
Villard-de-Lans

• **Les Bout'Choux :** 04 76 95 23 84
Autrans-Méaudre en Vercors

• **Les 3 Pommes :** 04 76 95 80 85
Corrençon-en-Vercors

• **Les 3 P'tits tours :** 04 76 95 49 07
Lans-en-Vercors

• **Buissonnière :** 07 69 32 88 66
Saint-Nizier-du-Moucherotte

TÉLESPACE

Bureaux à louer pour entreprises et coworking

Villard-de-Lans : 04 76 95 08 96

STADE DU VERCORS INTERCOMMUNAL

Autrans : 04 56 00 56 30

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Horaires d'ouverture d'avril à octobre

Villard-de-Lans :

Du lundi au vendredi : 8h-12h/14h-18h

Le samedi : 9h-12h/14h-18h

Autrans-Méaudre en Vercors :

Du lundi au samedi : 9h-12h/14h-18h

Saint-Nizier-du-Moucherotte :

Le mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-12h/14h-18h